



Dossier de l'OHI n° S1/3023 & CBSC-1

LETTRE CIRCULAIRE 53/2017
25 septembre 2017

**PROGRAMME DU MASTERE DE SCIENCE D'HYDROGRAPHIE
DE L'UNIVERSITE DU MISSISSIPPI DU SUD (ETATS-UNIS)
PARRAINE PAR LA REPUBLIQUE DE COREE**

APPEL A CANDIDATURES (Sixième cours, août 2018 – août 2019)

Référence A : LC 27/2017 du 7 mars - *Programme du mastère de science d'hydrographie de l'université du Mississippi du sud (Etats-Unis) parrainé par la République de Corée – cinquième cours- sélection des candidats*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Suite à la sélection annoncée en référence A, un étudiant (de Roumanie) a bien été inscrit au programme du mastère de science d'hydrographie homologué en catégorie A FIG-OHI-ACI, proposé par l'université du Mississippi du sud (USM) aux Etats-Unis et financé par la République de Corée. Le Secrétariat de l'OHI sollicite maintenant des candidatures pour le sixième programme financé par la République de Corée à l'USM (programme 2018-2019).

2. La République de Corée a fourni des fonds, via le programme de renforcement des capacités de l'OHI, destinés à financer la participation de trois étudiants au maximum au prochain cours qui se déroulera à l'USM, d'août 2018 à août 2019. Les dates exactes de début et de fin de cours seront annoncées ultérieurement. De plus amples détails sur ce cours sont fournis en Annexe A. Le soutien financier couvrira pratiquement l'ensemble des dépenses des étudiants, et, en particulier, les droits d'inscription, les frais de voyage aller et retour depuis et vers les pays respectifs, les frais d'hébergement, la couverture médicale, les manuels de cours et une modeste indemnité de subsistance.

3. Les Etats membres sont invités à envisager la nomination d'UN candidat approprié qui pourrait bénéficier de cette formation et donc apporter une assistance au pays qui présente sa candidature en vue de développer ses capacités hydrographiques.

4. Il est essentiel que les candidats soient employés par le service hydrographique national, une autorité maritime ou une agence nationale connexe du pays qui présente leur candidature. La candidature doit inclure un engagement qui spécifie que le candidat participe ou participera à la fourniture de services hydrographiques et qu'après avoir suivi avec succès la formation, il/elle continuera à travailler dans ce domaine.

5. L'autorité qui présente un candidat devra choisir le postulant avec soin et s'assurer que les conditions sont réunies pour que le candidat puisse transmettre le savoir acquis au cours du programme, d'une manière structurée, dans l'intérêt de son organisation mère. Ceci permettra que la personne et l'organisation qui la parraine en retirent le plus grand bénéfice.

6. **Les candidats proposés DOIVENT satisfaire aux critères suivants :**

- a. Avoir obtenu un diplôme universitaire (équivalent à une licence américaine) dans un domaine associé à l'hydrographie (hydrographie, cartographie, océanographie, ingénierie, etc.) et fournir les résultats obtenus à l'examen GRE (*Graduate Record Examinations*) ;
- b. Fournir des preuves d'un bon niveau d'anglais, écrit et oral, avec une bonne connaissance de l'anglais technique, *via* les résultats au TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) ou à l'IELTS (*International English Language Testing System*) ;
- c. Posséder un niveau élevé en mathématique, physique et informatique et répondre aux conditions minimums des normes de compétence pour les hydrographes (publication de l'OHI S-5A) concernant les matières fondamentales suivantes, au niveau exigé pour la catégorie A :
 - B1 Mathématique, statistique et théorie des observations,
 - B2 Technologie de l'information et de la communication,
 - B3 Physique ;Matlab est un outil clé du programme et l'USM s'efforcera de dispenser un cours introductif dès l'arrivée des étudiants sur le campus. Néanmoins, les étudiants sont encouragés à acquérir des compétences en Matlab avant le début du programme.
- d. Remplir les conditions de soumission de la documentation à l'USM présentées dans le paragraphe 10 ci-dessous.

7. Les demandes de candidature devront être soumises conformément à la procédure 7 du sous-comité sur le renforcement des capacités (CBSC). Cette procédure est disponible, pour consultation, sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : www.iho.int > Renforcement des Capacités > Procédures CB (disponible aux formats PDF et MS Word). **Outre l'application de la procédure 7 du CBSC, les candidats doivent également faire parvenir au Secrétariat de l'OHI :**

- a. leur diplôme d'études secondaires (photocopie) ;
- b. un curriculum vitae (incluant une photo) et tout document y relatif (photocopie) ;
- c. les résultats au test GRE (les notes à l'oral et à l'écrit doivent atteindre 297 mais ce n'est pas un minimum obligatoire, si d'autres critères d'admission bénéficient de notes élevées. L'USM n'a pas de note minimum officielle) ;
- d. les résultats au test TOEFL (ou IELTS) (les notes combinées au TOEFL doivent être de 80 ou plus) ;
- e. une lettre personnelle précisant les objectifs et les centres d'intérêts du candidat ;
- f. trois lettres de recommandation.

8. **Les demandes doivent être soumises au plus tard le 13 février 2018** à l'adresse suivante :

Organisation hydrographique internationale
Télécopie : + 377 93 10 81 40
Mél : cl-lc@iho.int avec copie à adcc@iho.int et pok@iho.int

9. Un jury de sélection, comprenant des représentants du Secrétariat de l'OHI et des représentants du Service hydrographique et océanographique de la Corée (KHOA), choisira les étudiants et les suppléants pour le programme 2018-2019, en liaison avec le coordinateur du programme de l'USM. Les candidats et les suppléants sélectionnés seront informés de leur sélection **au plus tard le 5 mars 2018**. Les Etats membres seront également informés des résultats du processus de sélection.

10. Il sera ensuite demandé aux candidats sélectionnés (les candidats de l'OHI) de soumettre les documents suivants à l'USM, **dans un délai de 14 jours et au plus tard le 19 mars 2018** :

- a. un formulaire en ligne dûment complété à l'adresse suivante : <https://usmgrad.admissionpros.com/default.asp> ;
- b. un droit d'inscription non remboursable (approximativement 60 dollars des EU) ;
- c. les copies officielles des documents ;

- d. les résultats obtenus à l'examen GRE ;
- e. les résultats obtenus au TOEFL (ou à l'IELTS) ;
- f. une lettre personnelle précisant les objectifs et les centres d'intérêt du candidat ;
- g. les coordonnées des trois personnes du milieu universitaire ou professionnel qui recommandent le candidat, et
- h. un curriculum vitae.

Tout candidat de l'OHI qui ne sera par la suite pas accepté par l'USM sera remplacé par l'un des suppléants, si possible. Les candidats potentiels sont encouragés à rechercher des conseils auprès des coordinateurs CB de leur commission hydrographique régionale respective.

11. Le calendrier pour la sélection et le traitement des demandes pour le programme 2018-2019 est fourni en annexe B. Les candidats et les autorités qui les présentent doivent prendre acte du calendrier serré et de la nécessité de respecter les différentes dates limites.

12. Afin de tenir compte du court laps de temps qui s'écoule entre la date de la sélection des étudiants et la soumission de leur documentation à l'USM, les candidats pourront envisager de fournir à l'USM la documentation d'admission requise avant toute décision du jury de sélection. Toutefois, ils devront tenir compte du fait que même si un candidat est accepté en vue de son admission à l'USM avant le choix par le jury de sélection, le formulaire I-20 nécessaire pour l'obtention d'un visa et le soutien financier ultérieur seront uniquement fournis aux candidats finalement retenus par le jury de sélection.

13. Les candidats et les autorités qui les présentent doivent également prendre en compte soigneusement les aspects suivants très importants du processus :

- a. les résultats obtenus à l'examen GRE (<http://www.ets.org/gre>) doivent obligatoirement être fournis pour tous les candidats ;
- b. les résultats obtenus au TOEFL (<http://www.ets.org/toefl>) doivent obligatoirement être fournis pour tous les candidats mais une dérogation peut être obtenue pour les candidats anglophones ou pour ceux qui ont obtenu une licence auprès d'une université anglophone accréditée. Les candidats peuvent passer le test d'anglais IELTS (<http://www.ielts.org>) si le TOEFL ne peut pas être présenté dans leur région. Les résultats officiels doivent être transmis par l'organisme qui fait passer les tests (le code de l'USM est 1479) ;
- c. Un certain nombre de candidats pour les cours précédents n'ont pas passé les examens GRE et TOEFL, d'autres n'ont même pas pu obtenir une date pour passer les tests en temps voulu pour la soumission de leurs documents ;
- d. le soutien financier sera accordé uniquement à l'étudiant sélectionné, aucun fonds ne sera fourni pour des membres ou ayants droits de sa famille ;
- e. les droits d'inscription aux tests, les frais de visa et autres frais administratifs sont à la charge de l'étudiant ou de l'autorité nationale qui présente l'étudiant. Ces dépenses ne sont pas couvertes par le fonds CB ;
- f. les soumissions incomplètes ne seront pas acceptées par le jury de sélection.

14. Le Secrétariat de l'OHI souhaite réitérer sa gratitude à la République de Corée pour son appui généreux au rôle et aux objectifs de l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Mustafa IPTES
Directeur

Annexes (*en anglais seulement*) :

- A. Résumé du programme d'hydrographie de catégorie A de l'USM
- B. Calendrier de sélection des candidats au programme 2018-2019 de catégorie A de l'USM

SUMMARY OF THE USM CATEGORY "A" HYDROGRAPHY PROGRAMME*Résumé du programme d'hydrographie de catégorie A de l'USM***August 2018 – August 2019****Courses**

This is an accelerated one-year track, which includes two periods of classroom lectures and practical exercises and one period of application, combining for about 50 continuous weeks of study.

Master's Degree Curriculum

<u>One Year Degree Programme</u>	
Fall Semester	
HYD 600	Classical Geodesy
HYD 607	Oceanography for Hydrographers
HYD 608	Practical Hydrographic Science
HYD 609	Nautical Science
HYD 620	Math Concepts for Hydrographers
MAR 668	Applied Ocean Acoustics
Spring Semester	
HYD 601	Hydrographic Data Management
HYD 604	Kinematic Positioning
HYD 605	Applied Bathymetry
HYD 611	Remote Sensing for Hydrographers
HYD 612	Water Levels
Summer Semester	
HYD 603	Law & Policy for Hydrographic Science
HYD 606	Nautical Cartography and GIS
HYD 610	Hydrographic Science Field Project

More information about the programme is available at:
<http://www.usm.edu/marine/hydrographic-science-degrees>

TIMETABLE FOR THE SELECTION OF 2018 – 2019 USM-CAT "A" PROGRAMME CANDIDATES
Calendrier de sélection des candidats au programme 2018-2019 de catégorie A de l'USM

Deadline	Action	Responsible	Observation/Status
05/02/2018	Complete required documentation for application including GRE and TOEFL (or IELTS) tests	Candidates	
13/02/2018	Submit candidate application to the IHO Secretariat	Nominating Authority	
28/02/2018	Selection Board meeting	IHO Secretariat, ROK	
05/03/2018	Issue notification letter to the selected candidates and request for the affidavit	IHO Secretariat	
12/03/2018	Send signed affidavit to the IHO Secretariat	Selected Candidates	
14/03/2018	Issue letter of financial support for the Selected Candidates	IHO Secretariat	
16/03/2018	Issue Circular Letter for selection results	IHO Secretariat	
19/03/2018	Finish online application to the USM	Selected Candidates	
30/03/2018	Issue invitation letter (I-20) for F-1 visa to Accepted Students	USM	
03/05/2018	Send copy of visa and passport to the IHO Secretariat	Accepted Students	
25/05/2018	Transfer the funds to the USM account	IHO Secretariat	
30/05/2018	Provide air tickets to the Accepted Students	IHO Secretariat	
20/07/2018	Provide the Accepted Students with start-up cash for settling in	IHO Secretariat	Date may change
01/08/2018	Report to the USM Campus in the USA	Accepted Students	Date may change